



COMPTE-RENDU
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE QUARTIER

Vivre Saint-Michel en santé
L'assemblée s'est tenue
Le 30 septembre 2021

PRÉSENCES :

- Solange Allen, ADMCN
- Guerda Amazan, Maison d'Haïti
- Simon Ambeault, Carrefour populaire St-Michel
- Linda Bourassa, CJE Centre-Nord
- Alain-Antoine Courchesne, citoyen
- Marine Jenssens, CJE Centre-Nord
- Jean Lambin, Centre communautaire Rendez-vous
- 50+
- Wismy Noster, joujouthèque Saint-Michel / VSMS
- Valérie Blais, AQDR St-Michel
- Claude-Aline Bellamy, LCSM
- Richard Perreault, CLSC
- Éric Allen, PARI St-Michel
- Sugir Selliah, JArدين communautaire Le Goupillier
- Jandot Marion, Carrement Tarte
- Sarra Trabelsi, Carrement Tarte
- Pascale Romain, Maison d'Haïti
- Orlando Cerde, Maison d'Haïti
- Wedne Colin,
- Marianne Chiossi, Maison d'Haïti
- Sylvia Bissonnette, Citoyenne
- Mona Lacroix, Mon Resto St-Michel
- Benedetta Diamanti, ASME
- Édith Poudrier, Ville en vert
- Marlène Jessources, PDQ 30
- Alban Maréchal, À portée de mains
- Deborah Mbombo, AQDR Saint-Michel
- Mohamed Mimoun, Forum jeunesse St-Michel
- Gilles Payette, Projaide
- Dominique Perrault, Femmes-Relais
- Luc Savard, TOHU
- Isabelle Tremblay, La Joujouthèque St-Michel
- Lucia Verri, Centre Yves-Thériault

- Louis Paquin, Citoyen
- Suzie Belizaire, Maison d'Haïti
- Patrick Delmos, ASAP
- Emeraude Michel, Maison d'Haïti
- Manal Bouzhar, Mon Resto St-Michel
- Rachida El Fraygui, EJM
- Karine Leduq, CIUSSSE
- Martine Hilaré, Temps d'Une Pause, HMAV
- Francis Figaro, Maison d'Haïti
- Johnny Filosca-Pierre, ASAP
- Andréanne Joubert, Dynamo Théâtre
- Annie Berger, Bureau Justin T)
- Beaudevert Joseph, OC CIUSSS
- Carmelle
- Charles Roy, CCRV 50+
- Chloe, Tandem
- Ginette Allen, Kouzin Kouzin
- J Rood K Flemant, Go emploi
- Marie-France Peterson, Groupe CDH
- Laurence Dirau, Bureau Justin
- Mohamed Maazami, Phare de l'espoir
- Nathalie Prieur, CECRG
- Laurent Sauvage, PhD en culture UQÀM)
- Stève Vièse, Artiste
- Maxime, Ville en vert
- Paul-Alexis François, Journal le Monde
- Ellie Nash, Nourrisource MTL

59 personnes

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture l'Assemblée Générale de Quartier
 2. Intention de la rencontre et ordre du jour
 3. Ancrage
 4. Présentation de la deuxième phase du Projet Impact Collectif (PIC 2)
 5. Discussion sur l'engagement
 6. Formation de deux comités
 7. Nouvelles des membres
 8. Célébration
 9. Clôture de l'assemblée
-

1. Ouverture l'Assemblée Générale de Quartier

Bienvenue à toutes et à tous, nous sommes très content.e.s de vous retrouver, toute l'équipe de VSMS vous souhaite une belle et solidaire rentrée 2021 !

Rappel: Le 30 septembre est maintenant nommé comme la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Cette journée permettra de rendre hommage aux survivants autochtones ainsi qu'à leurs familles et à leurs collectivités. Cela permettra de veiller à la commémoration de leur histoire et des séquelles des pensionnats afin de faire progresser les efforts de réconciliation.

Rappel des règles Zoom et du contact pour l'assistance technique dans le chat
Tester les fonctions Zoom (pouce en l'air, applaudissements, main levée, chat, etc.)
Se renommer : prénom, nom et organisme

Inscription dans chat pour avoir un temps de parole dans nouvelles des membres qui aura lieu dans la deuxième partie de rencontre à 11h.

2. Intention de la rencontre et ordre du jour

Cette AGQ est une assemblée **décisionnelle** sur le financement de la deuxième phase du Projet impact collectif (PIC 2). Nous l'avons même nommée « PIC 2 : On embarque-tu? » pour tenter de cerner la première étape, soit la prise d'un engagement collectif. Nous rappelons qu'il y a déjà eu une rencontre d'information le 23 septembre 2021 pour celles et ceux qui étaient moins familiers avec le PIC, 20 personnes présentes. Aujourd'hui, dans une première partie nous présenterons le PIC 2 et aurons une discussion ensemble pour savoir si oui ou non on embarque.

Rappel: Ce n'est pas aujourd'hui que nous choisissons le projet, mais l'intention d'embarquer ou non. Nous ferons ensuite un tour de nouvelle des membres que vous souhaitez partager et nous terminerons cette AGQ par un moment de célébration.

3. Ancrage

On vous rappelle les 5 projets PIC (voir le PowerPoint). Nous vous invitons à prendre 1 min pour dire à sa voisine ou voisin de chaise une des belles réalisations du PIC actuel.

4. Présentation de la deuxième phase du Projet Impact Collectif (PIC 2)

Voir la présentation dans le PowerPoint en annexe.

5. Discussion sur l'engagement

Maintenant c'est le temps de vous entendre sur cette opportunité et de décider ensemble si on embarque. Nous vous avons distribué des cœurs et nous vous demandons de coller votre cœur lorsque vous sentez personnellement que pour vous, vous embarquer. En ligne, vous pouvez mettre un cœur comme réaction. C'est pour nous aider à avoir le pouls de la salle et à mieux animer la discussion.

Les flips au mur servent aussi à capter vos idées, questions, commentaires pour la suite. Nous ne repartirons pas les mains vides.

On se demande tous individuellement? **Est-ce que c'est une opportunité qui va nous permettre de faire un pas de plus pour mettre en œuvre notre plan de quartier? Est-ce que ça va nous aider à atteindre notre vision collective?**

Pour les personnes en Zoom : noter vos commentaires et questions dans le chat. La personne responsable du chat va les partager avec le groupe.

Vous trouverez ici les principales idées qui ont été abordées lors de la période de questions et de commentaires. Les commentaires des participants sont en italiques.

- *Est-ce qu'on doit indiquer dans la lettre à quelle étape nous voulons déposer ?*

Non, nous devons seulement indiquer notre intention.

- *Comment ça va être déclinée l'initiative choisie ?*

Nous proposerons après la période de questions la formation d'un comité qui travaillera à créer un processus pour que nous puissions choisir collectivement le projet déposé.

- *Quelle est l'intention derrière une telle question ? Il semble évident qu'il faut aller de l'avant avec ce financement et que la partie qui sera plus sensible est plus dans le fonctionnement pour arriver à prioriser une seule initiative.*

Il est rappelé l'important de consulter tout le quartier avant de prendre la décision. Que c'est une question de respect et de transparence parce qu'on va avoir des décisions qui sont sensibles à prendre comme quartier. Ça va demander une condition de succès qui est l'agir collectif. C'est une décision qui nous appartient à tous collectivement. Et nous allons attacher autant d'importance à la suite du processus. C'est le quartier qui prend la décision et non pas l'équipe de VSMS. Il est donc important de prendre quelques minutes collectivement pour prendre cette décision. C'est une question de respect et de transparence Rappel du parcours de Vanessa qui était dans un autre quartier qui s'est fait bousculer. Quelles sont les conditions favorables qui nous feraient embarquer ? Le PIC vise aussi à nous bousculer.

Ça vaut la peine que tout le monde puisse bien saisir le financement. Il est aussi rappelé que lorsque la situation s'est présentée pour le premier PIC le quartier a véritablement été bousculé par ce financement. Nous entrons encore dans un moment où nous serons bousculé.e.s parce que nous devons réussir à choisir une seule initiative. Voulons-nous traverser ces moments de possible turbulence ensemble ?

- *Que pouvons-nous apprendre du premier projet PIC ?*

Partage d'un témoignage sur le PIC

Lors du premier PIC nous étions bousculés, nous avons beaucoup de questions sur si nous nous faisons concurrence avec ce que nous faisons déjà, le changement du rapport de force, sur le rôle du bailleur de fonds par rapport au quartier.

L'inclusion et l'implication de plusieurs partenaires sont des conditions gagnantes du PIC 1.

. C'est aussi le moment aujourd'hui de vous exprimer sur ces conditions favorables.

- *Quel est le budget du PIC 1 versus le PIC 2 ?* Le quartier est un des cinq quartiers intensifs du PIC1. Par le passé, Saint-Michel a bénéficié de 524'680 \$ pour l'ensemble des 5 projets soutenus. Dans la dernière phase du PIC, soit pour la période allant du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2023, l'enveloppe allouée est de 879'084 \$ pour deux ans. Pour le PIC2, cela dépend dans quelle étape le quartier va déposer une initiative. On va aussi demander à Centraide ce qu'on entend par initiative.
- *Quels sont les défis pour le PIC 1 ?*
Il faudra en effet avoir une discussion sur la fin du financement PIC et sur la pérennité des projets. C'est vraiment des discussions importantes qui vont devoir se tenir.
- *Quelles sont les conditions préalables pour les étapes 2 et 3 du financement PIC 2 ? Sommes-nous éligibles ?*
Oui, nous sommes éligibles pour les étapes 2 et 3. Pour plus d'information, voir le tableau dans le PowerPoint. Nous avons déjà un plan de quartier et les cinq conditions de l'impact collectif. Nous avons aussi des plans d'action pour plusieurs de nos projets en cours.

Étapes	PRÉALABLES	FOURCHETTE DE SOUTIEN PAR QUARTIER	DATES DE DÉPÔT POSSIBLES	NOMBRE D'ANNÉES DE SOUTIEN POSSIBLES
2 - Déploiement	<p>Un plan de déploiement, incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vision de changement (1 page) • Plan d'évaluation • Prise en compte d'ÉDI • Stratégies collectives pour UNE initiative d'impact collective 	<p>Entre 75 000 \$ et 150 000 \$ par an</p>	<p>> 10 février 2022 > 8 avril 2022 > 8 septembre 2022</p> <p>Et en février, en avril ou en septembre de chaque année, jusqu'en 2025</p>	<p>3</p> <p>4 ans sur justification</p>
3 - Intensification	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir déployé un projet collectif avec résultats probants • Avoir mesuré les résultats et utilisé en continu les données • Un plan d'intensification d'une initiative d'impact collective 	<p>Entre 150 000 \$ et 350 000 \$ par an</p>	<p>> 10 février 2022 > 8 avril 2022 > 8 septembre 2022</p> <p>Et en février, en avril ou en septembre de chaque année, jusqu'en 2025</p>	<p>3</p>

- *Quelqu'un exprime le fait qu'il sait que nous n'avons pas toutes les réponses aux questions, mais qu'il a confiance dans le processus.*
- *Pour la suite du processus, il est important de déterminer comment on embarque. Je vois certaines conditions favorables. Il faudra travailler en partenariat et respecter le plan de quartier. Il faudra aussi déterminer et savoir quelle part que chacun.e a à jouer dans le PIC 2.*
- *Quelqu'un dit qu'il est important de mettre l'emphase sur la transparence et l'inclusivité. Plus particulièrement, quels sont les efforts pour aller chercher et mobiliser les partenaires, mais aussi communiquer et s'assurer que tout le monde embarque ? Par exemple, comment s'assurer que les organismes qui ne sont pas les porteurs du PIC et les citoyen.ne.s aient leur mot à dire ?*
Je veux saluer tout le travail de Saint-Michel. Il y a toutes les informations sur le site Internet et le rapport d'activité annuel. Comme des abeilles qui butines, nous invitons les citoyen.ne.s et les partenaires à parler aux gens de ces projets et opportunités. Par le courriel, les médias sociaux, nous voulons que les gens

questionnent et interagissent avec nous. Cette préoccupation est notée pour la suite du processus. C'est essentiel que le processus soit le plus inclusif possible.

- *Témoignage sur le PIC 1*

Je veux rappeler que VSMS a abouti au PIC 1 après 2 ans de démarches. Et Centraide nous donnait l'impression de construire ses modalités de financements à partir de l'expérience de Saint-Michel. On apprenait beaucoup d'une fois à l'autre. Il y a eu des contestations et ça bouleversait. Ce n'était pas facile de gérer ça. Il y a aussi des rencontres avec les citoyens et certaines initiatives sont ressorties de là. La maison communautaire est sortie. Je me rappelle que ce n'était pas facile pour VSMS et que ça ne s'est pas fait en une journée.

- *Est-ce que la lettre d'intention et la décision d'aujourd'hui veut dire que nous sommes engagé.e.s pour toujours ou nous pouvons revenir sur notre décision ?*

Nous pouvons revenir sur notre décision. Nous en sommes seulement à l'étape de l'écriture de la lettre d'intention. Aussi, le cœur d'un.e citoyen.ne vaut autant que le cœur d'un.e partenaire.

Décision du 30 septembre 2021 : Après avoir demandé pris le pouls des participants, il y a une très grande majorité de personnes qui ont mis des cœurs et qui témoigne de leur souhait d'aller de l'avant avec le financement PIC 2.

Suite à cette décision, une photo des membres de l'assemblée montrant un cœur est prise. Cette photo sera intégrée à la lettre d'intention.

6. **Formation des comités**

Deux comités sont présentés.

IMPLICATION DANS LES COMITÉS	
<p>Comité de relecture de la lettre d'intention</p> <p>Rôle : Relire, commenter et corriger la lettre d'intention.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction générale de VSMS - 1 personne de l'équipe VSMS - 1 membre du CA - Des membres de la concertation VSMS <p>Échéancier : 15 octobre 2021</p>	<p>Comité planification du processus de dépôt PIC 2</p> <p>Rôle : Décider du processus pour converger vers une initiative collective.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement externe - Direction adjointe de VSMS - 1 membre de l'équipe VSMS - 1 membre du CA - 1 personne représentant un des organismes porteurs des projets PIC actuel - 1 personne moins impliquée dans les projets PIC actuels - Un.e citoyen.ne au minimum <p>Échéancier : Jusqu'au dépôt en mi-2022</p>

15

Voici les questions et les commentaires que la présentation des comités a suscités. Les commentaires et les questions sont en italique.

- *Le collègue citoyen est intéressé à s'impliquer dans les comités, mais avant les personnes avaient certaines questions. Quels sont les horaires ? Quels sont les échéanciers ? Quel est le calendrier des rencontres ? Combien y aurait-il de rencontres ? Il est important de communiquer cette information avec elles.*

Malheureusement, nous n'avons pas toutes les réponses à ces questions. Ça dépend beaucoup de l'efficacité des rencontres de travail et de la démarche que les personnes décideront de suivre. Par contre, nous voulons que les conditions favorables à la participation citoyenne soient remplies. C'est-à-dire que nous voulons avoir une flexibilité dans les horaires (rencontres de soir par exemple) pour rencontrer les disponibilités citoyennes. Cela ne veut pas dire que toutes les rencontres seraient de soir, mais plutôt que nous trouverons un équilibre entre les disponibilités des partenaires et des citoyen.ne.s. Aussi, nous voulons que lors de ces rencontres, il y ait des conditions favorables comme une halte-garderie, des frais pour le transport et des repas si ces rencontres sont faites en personnes. Voici donc certaines des recommandations que nous faisons.

- *Ma question concerne la proportion des citoyen.nes voulons nous plus de citoyen.nes dans les comités.*
Par rapport à la proportion, c'est une proposition, c'est aussi au collège d'en parler. C'est la proposition du jour et VSMS reste ouvert à la possibilité d'avoir plus de citoyen.nes sur le comité.
- *Quelles sont les conditions ?* Nous souhaitons, un comité ouvert, inclusif et transparent qui encourage la participation. Est-ce que l'entité est un organisme ou une personne ? Il s'agit d'un membre donc ça peut être les deux, mais nous voulons dire que ça soit important qu'il y ait des organismes qui n'étaient pas porteurs pour avoir un regard neuf.
- *Le CECRG se dit intéressé, mais a besoin d'un délai pour réfléchir.*
- *Il y a des commentaires concernant le nombre de personnes dans le comité? Quoi faire si plusieurs personnes sont intéressées?*
- VSMS n'est pas fermée à l'idée que plus de personnes soient présentes sur le comité. L'objectif reste que le comité soit efficient. Nous ne pouvons pas avoir un énorme comité. Il est proposé que les personnes intéressées et disponibles se manifestent à VSMS et que selon le nombre de personnes intéressées, il y ait ensuite un choix si le nombre est trop élevé.
C'est essentiel que le processus soit le plus inclusif possible. À cette fin, nous mettrons sur pied un comité ouvert à tous. Il est important que des sièges soient réservés pour des citoyen.nes ainsi que pour des organismes qui sont plus éloignés du PIC1. VSMS fera un appel à tous, suivi d'une analyse pour s'assurer de la diversité et représentativité du comité. Nous comptons également sur la vigilance de tous pour s'en assurer.
- *Pour le comité planification du processus de dépôt du PIC 2, Il y a plusieurs commentaires qui présentent le fait qu'il serait plus judicieux que les représentant.e.s des différentes instances devraient être choisies par leur instance. Par exemple, le CA devrait avoir cette discussion et choisir une personne pour le comité de planification du processus. Après plusieurs remarques qui vont dans ce sens et deux suggestions, cette proposition est adoptée.*

Décision du 30 septembre 2021 : Pour le comité planification du processus de dépôt du PIC 2, les représentant.e.s des différentes instances doivent être choisi.e.s par leur instance. Pour le comité de relecture de la lettre d'intention, les personnes peuvent signaler leur intérêt à Vanessa et Françoise à la pause ou leur écrire par courriel.

7. Nouvelle des membres

Comme il a été dit lors de la journée, les nouvelles des membres ne sont pas prises en note, mais vous pouvez les envoyer à Philippe pour le BREF.

8. Célébration

Avant de clôturer cette rencontre, on avait le goût de célébrer tous ensemble deux bonnes nouvelles qui nous sont parvenues. Peut-être en avez-vous déjà entendu parler, il s'agit de nouvelles concernant la Maison communautaire et notre projet de serre 4 saisons :

- **Maison communautaire :**

Nous avons obtenu que la Ville Centre nous cède sans contrepartie le terrain pour la Maison communautaire. La maison communautaire va donc pouvoir se bâtir au 8615 boulevard Saint-Michel. C'est une étape importante, car c'est une information importante qui nous était toujours demandée lors des demandes de financement.

On voudrait remercier toutes les personnes qui nous ont accompagnées, aidées, conseillées dans nos démarches pour obtenir le terrain. Plus particulièrement, nous aimerions souligner le travail acharné de l'arrondissement et plus spécialement de Jean-Marc Labelle, Joëlle Lacroix et Elsa Marsot, qui nous ont représenté au Service de la gestion et de la planification immobilière de la Ville de Montréal pour l'acquisition du terrain. Merci aussi à la Ville de Montréal de croire en notre projet et de nous donner un énorme coup de main en nous cédant sans contrepartie le terrain. Merci aussi énormément à tous les élus.es qui connaissent bien notre projet et qui nous conseillent, nous appuient et nous encouragent. Merci enfin évidemment au Comité Maison communautaire pour sa constance et son appui actif au projet.

- **Serre 4 saisons :**

L'Espace Alimentation a mis sur pied un projet de serre 4 saisons au nord du parc Frédéric-Back pour compléter et bonifier le système alimentaire Michelois. Le projet a été soumis au budget participatif de la Ville Centre et grâce à votre soutien, le projet a gagné au côté de 6 autres projets. La Ville est donc maintenant engagée à mettre en œuvre le projet avec une enveloppe de 765 000 \$. Waouh !! On tient à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce projet.

9. Clôture de l'assemblée